

Quand la préface est terminée, l'Évêque entonne l'Antienne *Confirma hoc, Deus etc.* que le Chœur continue, avec le Psaume 67, *Exurgat Deus, etc.* Pendant ce chant, l'Évêque fait avec le saint Chrême une onction en forme de croix au milieu du devant de l'autel ; puis ensuite trois onctions aux quatre angles de l'autel, à la jonction de la table et de la maçonnerie qui la soutient.

Ces onctions sont accompagnées de deux oraisons.

Aussitôt après la deuxième oraison, on présente à l'Évêque les ornements de l'autel, comme nappes, chandeliers qui n'auraient point été encore bénits.

Cette bénédiction étant faite, l'Évêque entonne l'Antienne *Circumdate, Levitæ, etc.* que le Chœur continue à chanter, avec les autres Antiennes et le Répons qui suivent ainsi que le Psaume 62. *Deus, Deus meus, ad te de luce vigilo ; etc...*

Ce chant commence par une invitation faite aux Lévitites à entourer l'autel du Seigneur, à l'orner de ses vêtements sacrés, et à célébrer dans l'allégresse la grandeur et la sainteté de Dieu en toutes ses œuvres.

C'est à ce moment, en effet, que l'on revêt l'autel des nappes qui doivent le couvrir, ainsi que des autres ornements nécessaires à la célébration des saints Mystères ; puis on allume les cierges qui le décorent.

Quand le chant du Psaume est fini, l'Évêque monte à l'autel, et il y entonne l'Antienne *Omnis terra, etc.*

O Dieu, que toute la terre vous adore et chante à votre gloire ! qu'elle loue par des cantiques votre nom, ô Seigneur.

Pendant que le Chœur continue cette Antienne, l'É-